

Compte rendu

RESEAU RURAL REGIONAL POITOU-CHARENTES

ATELIER 3-1 Le développement de la filière bois énergie dans les territoires : atouts, opportunités, obstacles, handicaps

La mobilisation des haies dans la ressource bois-énergie

Animateur : Georges RIGA, Fédération Départementale CUMA Charente-Maritime

Expériences :

« La charte de bonnes pratiques pour la production des plaquettes » et mise en œuvre
La filière bois en Charente-Maritime, Philippe POMMERAUD, Président CUMA
départementale Innov17

Personnes ressources : Eric CIROU et Stève BARREAUD, Chambre d'agriculture de La
Rochelle (17)

Françoise SIRE, Association Prom'haie (79)

Rapporteur : Brigitte Réau IAAT Poitou-Charentes

- Savoir-faire des agriculteurs et développement de l'autonomie énergétique sur les exploitations. Un enjeu de participation à cette nouvelle filière rurale de valorisation de ce potentiel énergétique de la haie, du bois et du taillis.

- Quelques chiffres

En Charente : Réalisation de bois déchiqueté depuis 5 ans.

Deux Sèvres Vendée : 4500 tonnes de plaquettes produites par an.

Vienne et Haute Vienne : Une action mise en œuvre depuis 1 an : bois déchiqueté et plaquettes : 1200 tonnes par an.

Charente Maritime : Création d'une CUMA avec un engagement de 3500 tonnes produites pour 2010.

Mobilisation : 17 000 tonnes produites d'ici 2010 en Poitou-Charentes.

➔ Un réseau de production à mettre en place et une filière de proximité à organiser.

➔ Présence sur la région d'un micro-tissu de compétences économiques et techniques.

ASSOCIATION PROM'HAIES, FRANÇOISE SIRE

Depuis 20 ans, l'association mène une action en faveur des haies en Poitou-Charentes.

Les différentes fonctions des haies :

- Rôle agronomique : brise vent, assolement,
- Rôle écologique : maintien d'un corridor écologique (Grenelle de l'environnement),
- Qualité et circulation de l'eau, paysage, identité des territoires,
- Rôle économique : bois de chauffage, bois d'œuvre.

Les haies ont un rôle pour le particulier et pour l'intérêt général, l'un ne va pas sans l'autre.

Depuis 3 ans, montée en puissance des haies : regain d'intérêt. Le bois énergie constitue une opportunité pour la haie, cependant il représente une part infime du gisement bois énergie Poitou-Charentes.

Hétérogénéité des haies : leur taille va d'1 m à 10 m.

Les haies sont rythmées par les interventions humaines.

L'entretien courant des haies permet la gestion de l'épaisseur de la haie, cependant, ce n'est pas avec ça que l'on fait des plaquettes de qualité.

Les plans de gestion de haies et la place des collectivités : mise en place en cours (inspiration des plans de gestion des espaces forestiers et des plans de gestion des espaces naturels).

Il est important que les collectivités soient parties prenante de la gestion des haies, que ce ne soit pas une juxtaposition de plans de gestion individuels.

Introduire la notion de pérennité du gisement : laisser pousser les haies et revoir les pratiques d'entretien des haies. Rénover et régénérer les haies.

Un guide d'entretien des haies champêtres en cours de finalisation par l'association Prom'haies pour la rentrée prochaine. Il sera téléchargeable sur leur site www.promhaies.net

QUESTIONS ET ECHANGES

- **Bois agronomique, bois fertile** : bois jeune de moins de 7 ans : intérêt agronomique extraordinaire. Question de l'interdiction du brûlage de bois jeunes, il y a des règles. Question de l'obligation de mettre des haies à partir d'une certaine surface d'exploitation (5 à 10 ha) : Eco-conditionnalité (versement des aides européennes conditionné au respect des normes européennes en matière d'environnement).

- **Des plans de gestion en Pays de Gâtine**

Réalisation de plan de gestion par les exploitations et obligation de plantation. Les plans biomasse ont un intérêt pour l'agriculteur et les plans de gestion un intérêt général. Implication de la collectivité pour la réalisation de ces plans de gestion.

- **La charte de bonnes pratiques pour la production des plaquettes bocagères des CUMA¹** (cf dossier participant)

Ramener cette notion de savoir-faire à celle de pérennité de la ressource (maintien et développement).

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHARENTE MARITIME, ERIC CIROU: LIEN AGRICULTURE ET PAYSAGES

- **L'arbre en premier lieu et l'arbre présent dans les espaces agricoles.**

Enjeu d'intégration de toutes les dimensions autour de l'arbre. Constat du manque de formation sur l'arbre dans les écoles agricoles.

Il est important de développer un raisonnement sur l'arbre au même titre que celui qui existe sur les cultures. Arrêter de raisonner l'arbre comme un élément de surface perdue.

Enjeu d'intégration dans les plans de gestion de l'espace agricole des bandes enherbées, des jachères, des haies dans un objectif de développement durable.

Développer cette réflexion avec les partenaires : collectivités...

QUESTIONS ET ECHANGES

- **Une démarche de protection des haies sur une commune**

Evolution des paysages avec la PAC : le développement des cultures céréalières sur le territoire. Le maire a peu de moyens d'action pour intervenir quand un agriculteur arrache ses haies.

Les moyens existent mais le maire n'est pas populaire quand il les applique : le plan de gestion peut être une solution.

- **Enjeu d'accompagnement des agriculteurs dans cette dynamique de préservation des haies**

Information et pédagogie à destination des agriculteurs : ce que la préservation des haies peut apporter (qualité eau, sols...)

Une haie sur un rang n'est pas suffisante, il faut au minimum 1,5 m de large.

Les intérêts sont variés. L'écoute et l'accompagnement sont importants.

- **Un travail partenarial : des regards croisés entre acteurs**

- Engager une réflexion préalable aux documents d'urbanisme afin que chacun s'approprie l'espace et ne se positionne pas en opposition. Amener les interlocuteurs à travailler dans cette logique là.

Eviter la parcellisation des problématiques.

Il y a eu des plantations de haies sans arbre de valeur : à l'époque personne ne s'en préoccupait : haies paysagères fleuries et qui répondent à la biodiversité.

Depuis 2 à 3 ans : valorisation du bois énergie.

¹ Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole
©IAAT Poitou-Charentes 2009

▪ **Agriculture alternative** : les bandes enherbées prennent toute leur place : intégrer le linéaire de haies dans la parcelle et le prendre en compte dans le calcul de superficie pour les aides européennes. La biodiversité est payante pour les agriculteurs. Elle entraîne des heures de travail inférieures, elle permet de lutter contre les pucerons.

▪ **Plan de gestion de haies et animation**

- Est-ce que des agriculteurs obtiennent des aides des territoires pour réaliser des plans de gestion ? L'association Prom'haies est intervenue en accompagnement d'agriculteurs pour la mise en place de plans de gestion de haies : cela s'intégrait toujours dans des dispositifs de type CTE², CAD³, MAE⁴ L'association n'a pas connaissance de territoires qui donnent des aides en direct.

- Pays d'Aunis, pays Vals de Saintonge : dynamique de prise en compte des éléments arborés par les agriculteurs. Réflexion et accompagnement des agriculteurs vers une pré-définition de plan de gestion. Diagnostic biodiversité. Plan biomasse réintégré dans plan de gestion.

- En Charente, des mesures d'aide par rapport aux haies dans le cadre du plan végétal environnement. Aucune demande de financement n'est à ce jour relevée. Cette situation renvoie à la question de l'animation sur les territoires de la sensibilisation au niveau local des agriculteurs pour activer ces mesures.

- Pays de Gâtine : la collectivité est prête pour travailler avec les partenaires sur la question des haies dans un intérêt collectif.

Dès qu'il y a valorisation du bois énergie des haies, un plan de gestion devrait être mis en place.

▪ **Organisation et développement autour du bois énergie**

- Une certification pour les plaquettes issues des haies serait nécessaire.

La Bretagne et les Pays de Loire travaillent sur cette question avec la certification pour les forêts gérées durablement PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes⁵).

- Efforts à faire pour valoriser les bois dans la campagne. Enjeu de fédération des acteurs.

Il s'agit de proposer des services à des agriculteurs et à des petits propriétaires forestiers (frêne, petit chêne, noisetier). Les collectivités locales ont du mal à s'engager dans ces démarches là.

Les néo ruraux permettent aussi de faire évoluer les pratiques sur leurs territoires car ils veulent se chauffer au bois.

La valorisation du bois énergie en proximité pose la question des utilisations et de leur localisation.

Les chantiers peuvent être anticipés et ainsi que la question du déplacement, d'où l'intérêt de développer la concertation entre acteurs.

150 m³ heure : pris de revient prestation déchetage à 22,75 €/ tonne

Des terres exclues du développement agricole peuvent être recyclées.

▪ Enjeu d'organisation du renouvellement et du développement de la filière bois énergie en coopération avec le CRPF.

▪ **Charente Maritime et CUMA déchetage**

Du matériel va être disponible pour travailler sur tout le département de Charente Maritime, de Saint Aigulin à Marans. La CUMA interviendra sur une activité de déchetage du bois.

La question du stockage du bois est importante pour la qualité du bois à utiliser en chaudière. Des bâtiments peuvent être construits avec de l'énergie solaire.

Un chantier expérimental pourrait être mis en place entre le CRPF et la CUMA de Charente maritime afin de définir des coopérations.

² Contrat Territorial d'Exploitation

³ Contrat d'Agriculture Durable. Plus d'infos : <http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/exploitations-agricoles/contrats-d-agriculture-durable-cad>

⁴ Mesures Agro Environnementales

⁵ Cette certification est attribuée aux forêts gérées selon les principes de la gestion forestière durable, adoptés lors de la conférence paneuropéenne d'Helsinki, en 1993. http://www.onf.fr/old/filierebois/offre_onf/certification.php#pefc

©IAAT Poitou-Charentes 2009